

En plaine, au nord du département de la Somme, à l'ouest de la ville d'Albert, découverte d'un petit coin de paradis...

Ce paysage assez vallonné, terre des principaux sites de la « Bataille de la Somme », est constitué d'un maillage de champs cultivés (céréales, maïs,



pommes de terre, betteraves), de bois et bosquets, haies arbustives et talus. Quelques pâturages subsistent, en dépit de la conversion des herbages en cultures, engagée depuis plusieurs années, notamment sur les zones pentues. Le biotope offre ainsi une belle diversité, enrichie par un parcellaire dont la moyenne n'excède par les 7 ou 8

ha, ce qui constitue un potentiel de base particulièrement favorable à toute la faune sauvage. En plus, cette région est classée en zone vulnérable, quant à la qualité de la nappe phréatique, qui doit être couverte à 100% en CIPAN (cultures intermédiaires pièges à nitrates). Mais dans le domaine de la gestion du petit gibier (perdrix grise, faisan et lièvre), les caractéristiques naturelles et agraires du territoire ne font pas tout...

Derrière le président, une équipe motivée et besogneuse

Très inspiré des méthodes préconisées par Jean Gralat, président fondateur de l'ANCPG (Association nationale des chasseurs de petit gibier), Gérard préside aux destinées d'une société de chasse privée de quelques 500 ha et qui compte 30 chasseurs. Agriculteur à la tête d'une exploitation familiale de polyculture, il a su mobiliser tous les chasseurs de sa société pour en faire un groupe motivé, et particulièrement actif sur le terrain. Dans sa famille, où les expressions et l'accent sentent bon la terre picarde, tout le monde chasse le petit gibier, et il n'est pas de jour où l'on ne parle pas de ce que l'on a fait, ou de ce que l'on va faire pour se



préserver une belle chasse en plaine. Passionnés, et battant, Gérard confirme : « Ici, on dit ce que l'on fait, et on fait ce que l'on dit ! ». Mais, si la locomotive, c'est le président, le carburant, c'est la motivation, et pour motiver les sociétaires, il faut réussir à conserver du gibier, aussi abondant que possible, et vous allez voir comment ils y arrivent...

Une visite idyllique !

Nous sommes à l'automne dernier, à une semaine de l'ouverture, et c'est en pick-up que Patrice et Gérard me font faire la visite, très commentée, de leur territoire. Alors que la pluie vient tourner la page de plusieurs mois de sécheresse, on n'a pas parcouru 300 m avant de tomber sur une belle compagnie de près de 20 oiseaux, qui se dérobe à notre vue dans les terres déchaumées. « Il y en a une autre au-dessus du bois ! » me dit Gérard. Alors que je descends pour photographier un point d'agrainage, un lièvre détale. Il était gîté dans les grandes herbes qui bordent le chemin. En fait, tous les chemins d'exploitation sont bien fournis en végétation. C'est aussi dans ces bandes que sont installées de petites stations-service, lesquelles sont approvisionnées en blé, du premier octobre au quatorze, en aliments poussins à l'époque des éclosions, en résidus sucrés et/ou carnées enterrés afin de produire des asticots, et en eau pendant été. Le territoire en compte une soixantaine, et leur entretien comme leur approvisionnement sont



répartis entre tous les chasseurs. « Là, c'est une zone refuge que l'on ne chassera donc pas ! En chasse, les oiseaux auront vite compris que c'est là qu'ils sauveront leurs plumes. Nous en avons plusieurs en périphérie notamment, ce qui évite aux compagnies d'aller se faire tirer chez les voisins... ». Les CIPAN, qui succèdent normalement aux céréales, peinent à lever sur les sols encore secs, et les couverts sont essentiellement constitués des parcelles de maïs, pommes de terre et betteraves, pour une superficie qui couvre environ 10% du territoire... Et bien évidemment, c'est en longeant tous ces champs que nous découvrons de nouvelles compagnies... Et là, il y en a beaucoup ! Il y a bien longtemps que je n'avais vu autant de gris dans une plaine. Abordant maintenant un dévers aux talus épineux, ce sont des dizaines de faisans qui fuient en piétant et

finissent par s'envoler. Certains sont déjà bien maillés, d'autres moins. Je m'avance prudemment le long d'une haie, et en déloge autant d'autres, puis des perdrix ! C'est irréal pour l'Ardennais que je suis... Alors que la pluie et le vent se font plus prégnants, nous revenons vers les maisons du village et aux abords de la ferme familiale où quelques lapins nous saluent au



passage, tandis que de nombreux faisans, en compagnie ou bien seul, gagnent les couverts à notre approche. Nous finirons cette visite matinale autour de la serre où une grosse compagnie de gris aime se tenir. Mais ce matin-là, elle n'était pas au rendez-vous, et seul un lièvre gité prendra la pause avant de détalier dans les déchaumés !

La chasse devant soi est « LA » règle !

Ici, pas de chasse collective avec des postés en bout de champ. La chasse en plaine se pratique au cul levé, en ligne, par groupe de trois chasseurs au maximum, et selon un quota journalier en fonction des espèces, exception faite du pigeon et du lapin. La perdrix est ouverte durant 6 jours, comme le coq faisane, et une seule journée pour la poule faisane, conformément à la réglementation départementale. L'an dernier, le prélèvement global comportait quelques 35 lièvres, 80 coqs, 20 poules, et... 220 perdrix. Chaque fin de journée, un rendez-vous de tous les chasseurs sur la place du village permet d'enregistrer, au jour le jour, les prélèvements, et de partager ensemble un apéro toujours très convivial et enrichi des histoires du jour...

Les prélèvements perdrix et faisans compensés :

Selon Gérard, en dessous de 30 couples aux 100 ha au printemps, il ne faut pas penser tirer la perdrix, au risque de voir ses effectifs décliner inexorablement. Alors, principe de précaution oblige, les prélèvements de gris sont systématiquement compensés entre le 15 juin et le 15 juillet, par un repeuplement en compagnies de 15 oiseaux, issues d'un élevage local à la souche sauvage, effectué sous cages de pré-lâcher disposées en lisières de maïs. Les perdreaux, une fois habitués à leur nouvel environnement, sont libérés à raison de un ou deux par jour. L'opération est positive, car les oiseaux, bagués, sont tirés à la chasse, et on retrouve les rescapés durant 3 ans sur le territoire, ce qui correspond au cycle de vie de l'espèce. Ils se reproduisent aussi, généralement un peu plus tôt que les sauvages. Il existe

une certaine mixité, qui ne semble pas affecter l'espèce. Au printemps 2019, le comptage de couples affichait une densité de 60 aux 100 ha. L'excès de



poules faisanes est comblé par un lâcher d'une quinzaine de coqs après la saison de chasse, et durant la période de chasse, le fond naturel est renforcé par un lâcher de 75 coqs. Pour « rendre au petit gibier ce que le progrès lui a pris », un investissement très lourd est donc mis en place. En complément de

l'entretien des points de nourrissage, le piégeage constitue un poste très gourmand en temps. Du 1er novembre au 15 mars, 10 dispositifs de piégeage au tas de fumier sont entretenus et surveillés, en plus du piégeage au piège « Billard », au collet à arrêtoir, et aux cages pièges. Dans la société de chasse, 7 piégeurs sont agréés, tandis qu'un retraité assure le relevé quotidien des pièges. Il y consacre une bonne heure par jour, et effectue par an quelques 1500 km. Si on ajoute à cela 30 mètres cubes d'eau et 50 quintaux de blé, on peut imaginer l'investissement consacré à une telle chasse au petit gibier, tout cela sans compter les heures de bénévoles, de tracteur et de 4x4. Seulement voilà, la réussite est à ce prix, mais quel plaisir de parcourir une plaine si giboyeuse. Avis aux amateurs...

Des trémies « fabrication maison »

A la base des agrainoirs, la trémie en treillis est bien souvent compressée par des visiteurs indésirables comme le chevreuil ou le sanglier, ce qui la rend inopérante. Gérard a solutionné le problème de cette façon : il récupère les grilles en métal de filtres à air de moissonneuses batteuses, puis il découpe la surface nécessaire à la cisaille. Entre un moule constitué d'une pièce de crosskill, et un noyau fabriqué avec un cylindre de métal sur lequel a été soudée une boule d'attelage, il emboutit le morceau de grille. Après quelques coups de marteau bien appliqués et une petite coupe de finition, le protecteur de trémie peut être mis en place.



